

LE CONSEIL DE CLASSE

Les activités privilégiées par la pédagogie de Célestin FREINET sont nombreuses. Parmi celles qui amènent la vie dans la classe, figurent la correspondance scolaire, le journal, les enquêtes, le quoi de neuf, le texte libre... Elles sont vécues par tous, par chacun mais différemment. Mais dans la pratique de ces activités, la structuration de l'espace et du temps, s'installe parfois la tension. Tout a besoin d'être repris sur le plan organisationnel, intellectuel, verbal, pour ramener l'ordre. C'est peut être ceux à quoi s'attelle le conseil de classe.

Le conseil de classe

Le conseil de classe se mène dans un environnement essentiellement bipolaire : les apprenants et l'enseignant. Chacun de ses constituants a un rôle spécifique à jouer.

A ce moment prévu, attendu, le travail cesse. Les apprenants sont disposés soit en cercle, soit en fer à cheval. Un président de séance désigné assure l'ordre. Il permet à chacun d'être entendu de tous. C'est lui qui assure la police des débats. Un secrétaire de séance note les sujets abordés, les décisions prises.

Les enfants et le maître parlent de leur vie scolaire de tous les jours et s'efforcent d'aller à une amélioration comportementale. L'importance de cette rencontre est la prise en charge de leur propre administration, leur présent et leur futur. Cet exercice amène à former des citoyens, des travailleurs, des techniciens socialisés, respectueux de l'ordre et de l'autre.

Ce que le conseil n'est pas

Il est bien entendu qu'au conseil, nous ne sommes pas disposés en coopérative tribunal où, face aux coopérateurs et sous le regard du maître, siège et prononce une sentence. En cercle, la situation est la même pour tous. Le président de séance et le maître sont en position de participants et non de dirigeants. Mais la non-directivité, la non-intervention n'empêchent pas le maître d'exister, de protéger, d'assurer par sa présence la validité de l'ensemble. Eventuellement dans des cas graves, en tant qu'adulte de la classe,

il interviendra, usant de son droit de véto : « non, vous ne tuerez pas Jean, même s'il démolit tout ».

Ce qu'est le conseil

C'est le cerveau du groupe. Il reste et demeure :

- Instrument d'analyse et de décision collective ;
- Organisation et prévision ;
- Détection des défauts d'organisation ;
- Enregistrement des décisions (mémoire : le rôle du cahier de décisions).
- Le conseil n'est pas nécessairement un tribunal, et la recherche de la vérité importe moins que l'élimination des conflits perturbateurs ;
 - L'essentiel est peut-être moins ce qui est dit que le fait que ce soit dit et entendu ;
 - Le je « Je te critique au conseil » a remplacé le coup de pieds, mais le progrès ne serait décisif, que lorsque les conflits seront devenus inintéressants.
- D'où, un double phénomène indispensable :
 - Intellectualisation et verbalisation provoquées par l'interdiction des passages à l'acte et l'obligation de retarder l'expression jusqu'au conseil ;
 - Elimination des conflits et incident sans signification.